

Département de la Seine-Maritime

Arrondissement du HAVRE

Canton de Saint Romain de Colbosc

MAIRIE de SAINT-AUBIN-ROUTOT

Téléphone : 02.35.20.14.68

Fax : 02.35.30.77.14

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la commune de SAINT AUBIN ROUTOT

Vu la demande formulée par VEOLIA EAU

Vu les travaux de renouvellement de canalisations et branchements eau potable

ARRETE :

Article 1 :

La circulation sera interdite, Rue de la cour mesure, à compter du lundi 2 septembre 2019 pour une durée de 30 jours
L'accès aux seuls riverains sera maintenu de part et d'autre du chantier qui se déplacera à l'avancement

Article 2 :

La signalisation nécessaire est mise en place par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3

Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès verbaux.

Article 4

: Copie de ce présent arrêté adressée à :

- VEOLIA EAU
- Gendarmerie de SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Fait à SAINT AUBIN ROUTOT,

Le 02 aout 2019

Le Maire,

A. GUEROUX

